16.—Montant net des primes et des prestations au Canada, sociétés d'assurance-incendie canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1955 et 1956—fin

Année et province	Canadiennes		Britanniques		Étrangères	
	Primes	Prestations	Primes	Prestations	Primes	Prestations
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1956						
Terre-Neuve. Île-du-Prince-Édouard. Nouvelle-Écosse. Nouveau-Brunswick. Québec. Ontario. Manitoba. Saskatchewan. Alberta. Colombie-Britannique. Tout le reste du Canada ¹ .	1,886,253 1,348,246 16,333,900 20,580,426 3,452,239 3,320,666 3,736,746	288, 232 55, 832 905, 040 588, 231 9,057, 634 10,573, 116 1,840, 281 1,203, 473 1,487, 267 2,371, 233 -257, 926	1,217,388 349,155 2,775,651 2,280,291 18,103,429 20,217,277 2,225,417 1,351,711 3,465,180 4,659,032 438,532	614,355 67,170 1,507,661 1,062,893 10,388,995 10,620,338 1,589,389 636,252 1,160,760 2,976,641 451,395	480, 866 144, 915 1, 546, 863 1, 377, 928 18, 485, 791 21, 376, 691 2, 238, 852 1, 792, 369 3, 209, 473 5, 636, 722 200, 137	174, 11 49, 83 964, 06 779, 26 13, 147, 77 11, 069, 39 1, 517, 34 915, 55 1, 431, 59 3, 452, 21 63, 43
Canada, 1956	55,392,167	28,112,413	57,083,063	31,075,849	56,490,607	33,564,60

¹ Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ainsi que certaines affaires à "polices flottantes" qui ne peuvent être attribuées à aucune province en particulier.

Classement des risques d'assurance-incendie.—D'après les renseignements fournis par les sociétés d'assurance-incendie autorisées au Canada, le Département des assurances dresse, suivant des cas pratiques, des tables de primes et prestations pour 21 catégories de risques. Les résultats de 1954 et 1955 figurent au tableau 17.

17.—Pourcentage des prestations par rapport aux primes au Canada, toutes sociétés à charte fédérale, par catégorie de risque, 1954 et 1955

100.00	réassurance	46460 011	(adamma)
(Saut)	reassurance	cedee on	aasumee L

Catégorie	1954	1955	Catégorie	1954	1955
	%	- %		%	%
Habitations, non agricoles			Scieries et fabriques de bardeaux	49.23	38,45
Protégées, en brique Protégées, en bois	$57.23 \\ 43.03$	42,63 44.53	Chantiers de menuiserie, bois à pâte, futaies	18.82	43.29
Non protégées	$52.64 \\ 60.65$	$ \begin{array}{r} 56.22 \\ 67.37 \end{array} $	Ateliers de menuiserie	40.24	45.76
Églises, édifices publics, institutions d'enseignement et de services sociaux	51.59	57.02	garsRisques miniers	52.46 46.34	65.71 37.17
Entrepôts	51.94	49.05	Risques intéressant chemins de fer et	49.77	60.74
hôtels	51.57	5 3.94	Risques manufacturiers divers Risques non manufacturiers divers	54.35 48.71	49.86 50.38
tionnés	50.77	55.26	Risques de toutes natures en tous lieux munis d'extincteurs	40,96	79.22
rent aliments et boissons	53.77	43.82	Usage et occupation, et profits sauf l'assurance des loyers	39.33	44.15
teurs à grains	20.14 52.89	25.27 50.83	Moyenne	47.74	53.25

Sous-section 2.-Pertes dues à l'incendie

Les tableaux 18 à 21 montrent les pertes de vie et de biens dues à l'incendie, d'après le Rapport statistique sur les pertes causées par l'incendie au Canada, rédigé par le Commissaire fédéral des incendies du ministère des Travaux publics. Les pertes de biens fédéraux et autres, non comprises dans les données suivantes, s'élevaient à \$8,621,910 en 1956, résultant de 2,412 incendies.